

PRODUITS ATEX

La directive ATEX 94/9/CE s'applique aux appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en ATmosphère EXplosive, c'est-à-dire susceptibles, par suite des conditions locales et opérationnelles, de devenir explosives par la présence d'un mélange, avec l'air, dans les conditions atmosphériques, de substances inflammables sous forme de gaz, vapeurs, brouillards ou poussières.

Cette directive s'applique à tous les matériels (électriques, mécaniques, pneumatiques, hydrauliques...) pour autant qu'ils aient une source propre d'inflammation.

Testés par des organismes certifiés, nos produits ATEX répondent à ces normes et sont conçus sur mesure pour répondre aux exigences spécifiques des environnements dangereux tels que ceux trouvés dans les secteurs de la chimie, la pétrochimie mais aussi les centrales nucléaires...